

4^e édition du baromètre de l'autosolisme de VINCI Autoroutes

- **83,3% de conducteurs sont encore seuls dans leur voiture le matin aux heures de pointe**
- **Un taux d'autosolisme toujours très élevé, mais pour la première fois en baisse (-1,7%)**

83,3% de conducteurs seuls dans leur voiture en 2023, contre 84,7% en 2022 : c'est le constat dressé par VINCI Autoroutes à l'occasion de la publication de la 4^{ème} édition du Baromètre de l'autosolisme, qui mesure depuis 2022 le taux d'occupation des véhicules empruntant l'autoroute aux abords de 10 métropoles françaises. Malgré un intérêt croissant des Français pour le covoiturage, les trajets domicile-travail s'effectuent encore très majoritairement en solitaire, alors même que les métropoles connaissent de fortes congestions aux heures de pointe, entre 7h et 9h le matin notamment. Pour atteindre les objectifs définis par la France pour 2030 dans le cadre de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), il faudrait multiplier par deux le nombre de covoitureurs, afin de passer de 1,26 personne par véhicule - la moyenne constatée aujourd'hui - à 1,75 personne. Une croissance des mobilités partagées, notamment dans le cadre des trajets du quotidien, qui passe par le développement d'infrastructures de multimodalité facilitant le covoiturage et de lignes de cars à haut niveau de services sur autoroute en périphérie des métropoles.

En France, la mobilité routière, qui représente l'immense majorité des déplacements, est responsable de 95 % des émissions de gaz à effet de serre des transports terrestres. La lutte contre l'autosolisme et le développement des mobilités partagées sur la route sont donc essentiels pour réduire ces émissions et décarboner le secteur des transports.

4^{ème} édition du Baromètre de l'autosolisme : une légère baisse constatée pour les trajets du quotidien

Du 31 mai au 18 juin 2023, VINCI Autoroutes et Cyclope.ai ont analysé pour la 4^{ème} fois le trafic aux abords de 10 métropoles afin de déterminer le nombre de conducteur voyageant seul à bord de leur véhicule. Au total, plus de 500 000 véhicules ont ainsi été observés grâce aux outils de l'intelligence artificielle, afin d'évaluer le taux d'autosolisme quotidien sur les axes très empruntés et alimenter les réflexions pour promouvoir durablement les mobilités partagées, telles que le covoiturage.

Les résultats de cette quatrième vague de mesures montrent que plus de huit conducteurs sur dix se déplacent encore seuls à bord de leur véhicule lors de leurs trajets domicile-travail, avec un pic d'autosolistes atteignant 87 % à 8h. En moyenne, 8,3 conducteurs sur 10 sont ainsi seuls lors de leurs trajets quotidiens (contre 8,5 à l'automne 2022), ce qui représente une moyenne de 1,26 personne par véhicule (vs 1,24 à l'automne 2022). Un taux d'autosolisme en légère baisse, donc, mais qui reste trop élevé pour atteindre l'objectif de 1,75 personne en moyenne par véhicule défini dans le cadre de la Stratégie Nationale Bas Carbone¹, et qui impliquerait de multiplier par 2 le nombre de covoitureurs.

¹ La SNBC indique également que l'augmentation du taux d'occupation des voitures devra représenter autant de réduction d'émissions de CO2 que les transports collectifs, le vélo et la marche réunis.

A noter que les observations soulignent toutefois une proportion au covoiturage plus importante le vendredi que les autres jours de la semaine : 18% des voitures étudiées transportaient ainsi plus d'une personne, contre 16% le reste de la semaine. De même, après 9h, le nombre de voitures transportant plusieurs personnes augmente. Le taux d'autosolisme descend ainsi à 78% à 10h. De façon plus générale, lorsque les déplacements sont effectués pour d'autres motifs que les trajets domicile-travail, le covoiturage est plus important.

Une tendance encourageante dans la majorité des agglomérations étudiées

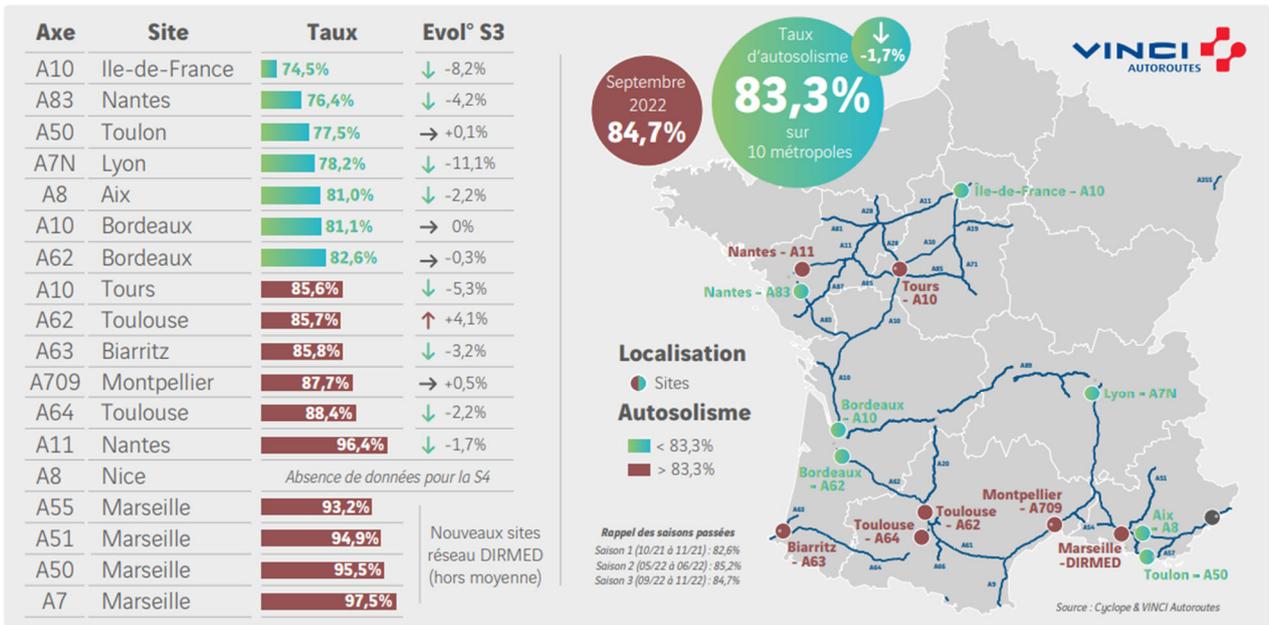
Une fois encore, le Baromètre de l'autosolisme souligne de fortes disparités entre les agglomérations étudiées. Ainsi, les dernières observations en date permettent de mettre en évidence notamment :

- une forte baisse du taux de l'autosolisme au sud de Lyon (-11,1%), sur l'axe A7 ;
- un recul de l'autosolisme sur les sites d'Ile de France (-8,2%), de Tours (-5,3%) et de Nantes (-4,2%) sur l'A83 ;
- l'agglomération de Nantes se positionne à la fois parmi les agglomérations où le taux d'autosolisme est le plus faible en semaine (76,4% au niveau de l'A83, en recul de 4,2 %) mais aussi le plus fort (96,4% au niveau de l'A11, en très léger recul de 1,7 %) ;
- à l'inverse, une dégradation au niveau de Toulouse Nord, sur l'A62, où l'étude a montré une augmentation de 4,1% du taux d'autosolisme le matin.

Aux 14 axes observés depuis près de deux ans s'ajoutent, dans cette 4^{ème} édition, quatre sites de la Métropole Aix-Marseille-Provence, à la demande de la Direction Interdépartementale des Routes (DIR) Méditerranée. Les quatre sites étudiés² sont relativement homogènes et affichent un fort taux d'autosolisme : 95,6% en moyenne, soit 12,3 points supérieurs à la moyenne des 10 agglomérations étudiées depuis deux ans dans le cadre du baromètre.

Baromètre de l'Autosolisme

Saison 4 : Juin 2023



² En s'associant au Baromètre de l'autosolisme réalisé par VINCI Autoroutes, la DIR Méditerranée souhaite mieux comprendre la réalité du trafic au quotidien à l'entrée de Marseille afin de réfléchir à la mise en place de voies réservées pour décongestionner les entrées de Marseille aux heures de pointe. Ces quatre sites n'ont pas été pris en compte dans le calcul du taux national d'autosolisme publié dans le cadre du Baromètre afin de pouvoir établir des comparaisons avec les précédentes éditions.

Le covoiturage plébiscité en période d'inflation par ceux qui le pratiquent

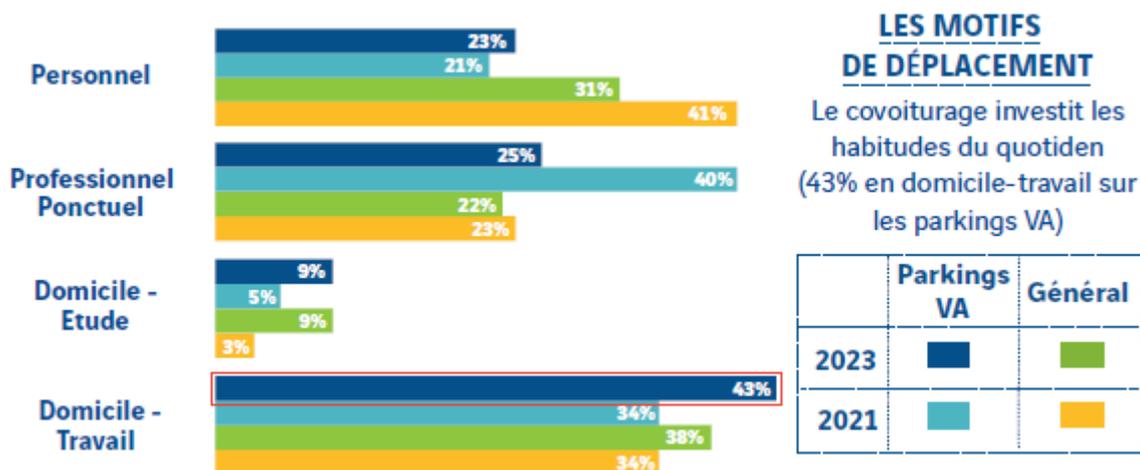
Par ailleurs, selon [une large enquête de satisfaction](#) réalisée par VINCI Autoroutes en juin 2023 auprès des usagers des parkings de covoiturage situés sur le réseau VINCI Autoroutes (1000 répondants) ainsi qu'auprès des abonnés Ulys (21 000 répondants), 47% témoignent d'un fort intérêt pour le covoiturage. Ils sont 21% à le pratiquer et 26% se disent intéressés par la démarche.

Néanmoins, malgré les campagnes de communication, 88% des répondants intéressés par le covoiturage ne connaissent pas le Plan National du Covoiturage Quotidien (84% chez les covoitureurs et 92% chez les répondants intéressés non pratiquants).

Selon cette enquête, un changement de comportement pourrait être encouragé par des mesures et une offre de services adaptées :

- 23% estiment qu'ils pourraient changer d'avis grâce à des équipements dédiés au covoiturage (parkings de covoiturage, voies réservées) ;
- 40% considèrent que la mise en place de services de mise en relation pourrait influencer leur choix ;
- 31% sauteraient le pas avec une politique d'incitation avec rémunération.

Pour les covoitureurs, la mobilité partagée a une triple vertu : un impact positif sur l'environnement, une dimension conviviale et pratique ainsi qu'une source d'économies. En période d'inflation, ce sont d'ailleurs les motivations économiques qui prédominent : 27% des répondants citant cet aspect, un chiffre en hausse de 2% par rapport à 2021. Les motivations liées à l'écologie sont quant à elles, légèrement en baisse, passant de 28% en 2021 à 26% cette année. Le covoiturage est également privilégié pour les trajets réalisés entre le domicile et le lieu de travail, comme l'indique ce graphique :



145 parkings de covoiturage sur ou à proximité du réseau VINCI Autoroutes

Afin de répondre aux attentes des covoitureurs, et de stimuler le déploiement de ce mode de mobilité partagée, VINCI Autoroutes déploie depuis plus de 10 ans un réseau de parkings de covoiturage proposant un lieu de rencontre à proximité d'une entrée d'autoroute pour se retrouver et prendre la route ensemble, les covoiturés disposant de places de parking gratuites pour laisser leur voiture dans la journée.

Aujourd'hui, ce sont ainsi 50 parkings de covoiturage qui sont mis à disposition par VINCI Autoroutes, soit une capacité de plus de 4 000 places réparties à travers l'ensemble du réseau. Articulée aux infrastructures de covoiturage (parkings de covoiturage, parkings relais, parcs multimodaux...) gérées par les collectivités locales à proximité immédiate du réseau VINCI Autoroutes, cette offre globale constitue un réseau de 145 infrastructures – soit une capacité de près de 20 000 places de parking – mises à disposition des Français pour leur simplifier la pratique du covoiturage sur autoroute, au quotidien comme de manière occasionnelle.

Ce réseau, présenté ci-dessous, est également mis en avant sur [le site de VINCI Autoroutes](#).



Contact Presse :

Alissa Joly, alissa.joly@vae-solis.com, 06 61 00 92 31

Samuel Beauchef, samuel.beauchef@vinci-autoroutes.com, 06 12 47 58 91

Méthodologie de la 4^{ème} édition du Baromètre de l'autosolisme

Cette étude a été réalisée sur plus de 500 000 véhicules entre mai et juin 2023, hors périodes scolaires, à proximité de dix grandes agglomérations et grâce à la technologie innovante de Cyclope.ai. Tours Métropole Val-de-Loire, la Communauté d'Agglomération Pays Basque, Montpellier Méditerranée Métropole, le Syndicat Mixte des Transports et la Région Nouvelle Aquitaine, ainsi que la direction interdépartementale des routes Atlantique se sont associées à cette étude, dont l'objectif est de mesurer et analyser les habitudes des Français dans leurs déplacements du quotidien – ce afin de pouvoir encourager de manière efficace le développement des mobilités partagées telles que le covoiturage, en lien avec les collectivités territoriales. Pour ce faire, des caméras ont été installées sur des portiques afin de capturer, entre 7h et 10h le matin, des images du trafic circulant sur 14 sections urbaines et périurbaines majeures du réseau VINCI Autoroutes dans le respect de

l'anonymat des conducteurs et de leurs passagers. Celles-ci ont ensuite été analysées par un logiciel d'intelligence artificielle développé par Cyclope.ai.

En plus des partenaires historiques du Baromètre, la Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée a décidé de s'associer à cette quatrième édition pour observer plus précisément 4 sites de la métropole Aix-Marseille-Provence, positionnés sur l'A7, A50, A51 et A55.

Retrouvez la synthèse du 4^{ème} Baromètre de l'autosolisme sur le site vinci-autoroutes.com. La prochaine édition sera publiée à l'automne 2023.

Fort de ces résultats, VINCI Autoroutes entend reconduire régulièrement cette évaluation afin de mesurer l'évolution du taux d'autosolisme et ainsi identifier les solutions à déployer pour lutter contre ce phénomène et stimuler le développement des mobilités partagées, notamment aux heures de pointe, là où leur impact est le plus important pour l'indispensable décarbonation des trajets du quotidien, qu'ils soient de longue ou de courte distance, réalisés pour se rendre au travail ou dans le cadre des loisirs.

À propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes – 187 aires de services – 266 aires de repos – 324 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)

À propos de Cyclope.ai

Entreprise française de haute-technologie, Cyclope.ai est la filiale de VINCI Autoroutes spécialisée en édition de logiciels d'Intelligence Artificielle et Deep Learning, appliqués au traitement d'image et à l'analyse vidéo. Elle conçoit, développe et commercialise des solutions logicielles robustes, spécifiquement dédiées aux opérateurs d'infrastructures routières et gestionnaires de trafic. Ces solutions disruptives visent à mettre les dernières technologies d'Intelligence Artificielle au service des défis quotidiens de la gestion des routes, en apportant une aide à la décision à une échelle industrielle. Cyclope.ai a pour mission de propulser les routes à l'ère de l'Intelligence Artificielle, pour préparer les mobilités de demain, pour une route plus sûre, plus fluide et mieux partagée, capable de répondre aux enjeux de la transition écologique. Découvrez ses actualités sur son site internet : <https://cyclope.ai/> et sa page LinkedIn [Cyclope.ai](https://www.linkedin.com/company/cyclope-ai)